

## AWEX – ACCORDS AVEC LA SBI

### Les accords signés avec la SBI (Société Belge d'investissement International)

EXPORTATION

#### Généralités

L'AWEX et la Société Belge d'investissement international (SBI) ont signé des accords en vue de cofinancer vos projets d'investissement dans l'ensemble des pays du monde.

Cette intervention plafonnée consiste en la création d'entreprises nouvelles, l'acquisition, la réorganisation et l'extension d'entreprises existantes.

Pour bénéficier de cette intervention, vous devez introduire votre demande auprès de la SBI et la valeur ajoutée wallonne doit être démontrée.

#### Points d'attention

Votre entreprise doit appartenir au secteur privé.

#### Contacts

##### Services

SBI (La Société Belge d'Investissement International )

<http://www.bmi-sbi.be>

02 776 01 00

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS